

Dossier de candidature
à retourner au plus tard le 11 janvier 2013

CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ et CONSEIL POUR LA REDACTION

Pour candidater au Prix LQE 2013, l'opération doit être localisée en Lorraine et avoir été livrée entre le 01/01/2010 et le 31/12/2012.

Le dossier est à remplir en totalité (préciser "non traité" en face des critères que vous n'avez pas abordés). Un dossier jugé incomplet pourra être refusé. Chaque critère de qualité environnementale est lié à une note. S'il est non renseigné, l'évaluation de ce critère sera égal à 0, sauf si le contexte du projet justifie ce choix.

Toute annexe non demandée ne sera pas forcément prise en compte dans l'évaluation de votre dossier.

ATTENTION : dossier à remplir numériquement (en cas de problème, contactez-nous pour une version papier)

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Renseignements sur le maître d'ouvrage :

Maître d'ouvrage (raison sociale) : *Mairie de CHAMPNEUVILLE*

Adresse : *9 rue de l' église 55100 CHAMPNEUVILLE*

Nom de la personne à contacter : *Le Maire : DANIEL LEFORT*

Téléphone : *03 29 85 87 38 et 06 72 96 39 18*

Fax : *03 29 85 87 38*

E-mail : *mairie.de.champneuville@luxinet.fr*

2. Renseignements généraux sur l'opération :

Intitulé de l'opération : *Rénovation éco-citoyenne de la mairie et de la salle multifonctions*

Adresse de l'opération : *9 rue de l' église 55100 CHAMPNEUVILLE*

Type d'opération (Neuf, Réhabilitation/Rénovation, Extension...) : *Réhabilitation-rénovation*

Type de bâtiment(s) (Bureaux, Enseignement, Industriel, Logement collectif...) : *mairie et salle multifonctions*

Classement ERP (Etablissement Recevant du Public) : oui non catégorie : *5*

Descriptif résumé de l'opération et vos commentaires en tant que maître d'ouvrage (30 lignes maximum):
Les travaux réalisés concernent la rénovation, la restructuration et l'extension eco-citoyenne de la mairie et de l'ancienne salle des fêtes. Ils ont permis d'adapter les différentes fonctions aux exigences réglementaires de sécurité, d'accessibilités, acoustiques et thermiques.

Objectifs :

- améliorer les conditions d'usage
- mise en conformité des nouvelles réglementations
Accessibilité
Sécurité
Thermique (objectif pressenti : THPE rénovation)
Critères environnementaux
Acoustique
-mutualisation des équipements
-démarche globale de développement durable

Date de dépôt du permis de construire : 02 mai 2011 Année de construction en cas de réhabilitation :
1920

Date de début des travaux : Nov 2011

Date de livraison ou de réception : 2 novembre 2012

Nombre de bâtiment(s) : 1

Capacité d'accueil du bâtiment : 30 + 70

Nombre de niveau(x) par bâtiment : 1

Superficie du bâtiment en m² de SHON : 212 m²

Surface en ha de la parcelle/zone : 3114 m²

Type de marché : MAPA

Certification / Labellisation (fournir un justificatif le cas échéant) : Label Meuse Energie Nouvelle(21 avril 2011)

Seule Candidature retenue en 2010 dans le cadre de l' appel à projet du CG 55 " Mettre en pratique le développement durable dans un territoire meusien"

Soutien d' EDF au titre de :Maitrise de la demande d' énergie sur le patrimoine par l'installation d' équipements performants

Démarche environnementale (auto-déclaration) : *Pour ce dossier, dès l' appel d' offres pour recruter un maître d' œuvre, au-delà d' une prise en compte de l'économie, nous avons voulu intégrer une vraie dimension sociale et environnementale. Aujourd'hui se mobiliser pour le développement durable est urgent, la Commune a donc souhaité s'engager sur un projet qui réponde à un maximum de critères du Développement Durable. Ce projet qui est adapté aux moyens de la commune a pour but de constituer un lieu de vie pour les habitants (avec une dimension culturelle). Ce projet veut être un « déclencheur » et générer une réflexion plus profonde au sein de la commune. De manière complémentaire, la volonté des élus municipaux est également de réunir les acteurs locaux qui ne sont pas tous sensibilisés aux différents enjeux du développement durable (autres élus, agriculteurs, habitants).*

Le projet de la Commune s'inscrit déjà dans une démarche environnementale exemplaire innovante et pédagogique, il faut aller plus loin et faire « tache d'huile » sur le territoire. La commune est engagée avec des partenaires pour mener à bien ce projet, la réflexion est conduite en lien étroit avec la CODECOM de Charny, la MJC du Verdunois , l'office de tourisme, CAUE et le CPIE.

Le fait que ce nouvel espace public soit ouvert à l'organisation d'évènements doit permettre de réfléchir à des aspects complémentaires (natura 2000, utilisation de l'eau, énergie...). Le projet communal doit devenir démonstratif et produire des changements de comportements.

La Commune souhaite également travailler pour les jeunes, plus de 30% de la population a moins de 18 ans (générations futures).

Un avenir durable pour Champneuville ne peut se construire sans la participation de ses habitants : un questionnaire a été élaboré et donné à tous les habitants, 84 % de la population a estimé que le développement durable est indispensable ou utile!

Pour rester cohérent, nous avons également souhaité un financement " éthique", ce qui nous a conduit à emprunter auprès d'une banque "solidaire" : La Nef".

Altitude : 195 m Latitude : 49237 Longitude : 5327 (facultatif)

3. Les acteurs intervenants sur l'opération :

Architecte (NOM - adresse – téléphone – e-mail) :

Agnès RIES 21 rue Voltaire 55000 BAR LE DUC 03 29 76 30 20 mail : 2ar55@wanadoo.fr

Assistant à Maître d'Ouvrage (NOM – adresse) :

sans

Bureau(x) d'études (spécialité - NOM - adresse) :

Accoustique : VENATHEC 23 Bd de l'Europe BP 10101 54503 Vandoeuvre Cedex

Thermique : Exp'air 12 Grande rue 54210 TONNOY

Bureau de contrôle (NOM - adresse) :

Est Control Mr BRUN 16 Av du MI JUIN 54000 NANCY

Coordonnateur de chantier : : CCtia Mr BRESSAN ZI des Poutots 55000 BAR LE DUC

Noms des entreprises par lot (intitulé du lot - NOM - adresse) :

N° de lot	Entreprise	Adresse	
1 Gros Œuvre	Dreneri Bâtiment	100 route de Varennes	55840 THIERVILLE
2 Toiture Bardage	GIGOT SAS	Lieu dit La Grande Varenne	55000 VARNEY
3 Menuiseries Extérieures	SARL LAURENT Fenêtres	2 rue du Château	55190 SORCY Saint Martin
4 Menuiseries Intérieures	BAUDIER Francis	9 rue Principale	55700 AUTREVILLE St Lambert
5 Métallerie	SARL MEUSE METAL	Rue de la Tresse Prolongée	55800 REVIGNY sur Ornain
6 Plâtrerie Isolation	SARL PALAZZO	R N de Belfort	55320 GENICOURT sur Meuse
7 Revêtements durs	GIL Carrelages	Z A des 15 Quarts	55430 BELLEVILLE sur Meuse
8 Peintures	Peintures TONNES SAS	34bis Avenue de la Libération	55000 BAR LE DUC
9 Electricité	EGIL-VERDUN	12bis rue de Souville	55100 VERDUN
10 Chauffage Ventilation Plomberie	EURL PESCH'elec	107 Grande rue	55000 LOISEY – CULEY

Autres partenaires :

Pole Emploi Mme ARTOLA 03 29 73 77 31

CPIE de Bonzée en Woevre 55160 (+Carrefour des Pays Lorrains)

Fondation du Patrimoine 62 rue de Metz 54000 NANCY

4. Economie de l'opération :

Coût de l'opération HT : 513 601 €

Dont foncier : 0

Dont études : 71 406 €

Dont travaux : 442 195 €

Ratio du coût des travaux /m2 de SHON : 2 085,83 €HT/m2

Aides financières (montants et acteurs des aides) :

Subventions :DETR : 68 857 €

FEDER : 122 173 €

GIP om : 117 083 €

Région Lorraine : 60 000 €

Reserve Parlementaire : 7 500 €

Communauté de commune de Charny : 12 000 €

AIDES privées : Fondation du Patrimoine : 5 000 € + X en souscription

Label Meuse Energie Nouvelle : 10 000 €

EDF pour la maîtrise de l'Energie : 29 588 €

Calcul en coût global réalisé : oui non

Si oui, coût prévisionnel annuel d'exploitation : *environ 840 € / an*

Coût du surinvestissement : *environ + 15,50%*

Nombre d'années nécessaires pour rentabiliser le surinvestissement : 0

PARTIE B : RENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU BATIMENT

Evaluation – Indicateurs environnementaux :

Emission de Gaz à Effet de Serre (préciser si prévue ou réelle) : *prévue 336 Kg CO2/an*

Autres indicateurs environnementaux (étude d'impact environnemental, énergie grise, bilan carbone, consommation d'eau...) :

PREPARATION

1) Management environnemental	Dispositions mises en œuvre	Note
Procédure pour optimiser l'effort de qualité environnementale de l'opération (certification/label, formation, intégration de prescriptions environnementales lors de la consultation des acteurs, sensibilisation des futurs usagers, suivi des consommations...)	<ul style="list-style-type: none"> - Choix pour des matériaux renouvelables et/ou écologiques - Intégration de critères lors de l'appel d'offres aux entreprises : références en bâtiment BBC ou obligation de formation de 2 jours minimum à l'étanchéité à l'air insertion de clauses sociales en partenariat avec la maison de l'emploi - Réunion de sensibilisation pour les entreprises à l'étanchéité à l'air et aux objectifs du projet en début de chantier - Rappel constant des objectifs environnementaux en cours de chantier 	

ENVIRONNEMENT LOCAL

2) Infrastructures	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Prise en compte des risques sismiques, miniers, industriels, d'inondations, de tempête...	<i>Vu avec DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et P C S (Plan Commune de Sauvergarde</i>	
Aménagement de la parcelle pour les besoins du site (stationnement...)	<i>Création d'une place de stationnement accessible aux personnes handicapées , remise en état et adaptation des sols pour accessibilité</i>	
Favorisation des transports propres et gestion des raccordements de circulation	<i>sans objet</i>	
Accessibilité du bâtiment aux personnes avec handicap	<i>L'accessibilité complète des équipements aux personnes avec handicaps, jusqu'alors impossible, était l'un des objectifs de ce projet.</i>	

3) Ressources et biodiversité	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Utilisation des ressources en matériaux disponibles sur le site (matériaux locaux, éléments de déconstruction, aménagement de la parcelle)	<i>Matériaux de déconstruction réemployés dans remblais Réutilisation de pierre pour reconstitution de partie de mur d'enceinte</i>	
Utilisation des ressources énergétiques disponibles sur le site et des réseaux existants (vent, soleil, nature des équipements thermiques...)	<i>Non, car pas de besoin particulier</i>	
Préservation de la biodiversité	<i>Prise en compte de la problématique car 50 % du territoire de la commune est concerné par Natura 2000, outil qui a permis de sensibiliser les intervenants et entreprises.</i>	

3) Impact du bâti	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Intégration dans le site (architecture, paysage, traditions locales, typologie...)	<i>Respect rigoureux des qualités patrimoniales et architecturales des bâtiments existants d'époque reconstruction après guerre 1920. A ce titre, une convention a été signée avec la Fondation du Patrimoine</i> <i>- L'extension nécessitée par les besoins du programme est définie dans un volume simple cubique à caractère contemporain, réduisant au minimum son impact sur le site. Le bardage bois prégrisé retenu pour revêtement des façades lui permet de se fondre dans un environnement naturel très végétal.</i>	
Ombres portées et droit à la vue du voisinage	<i>Pas de construction voisine</i>	
Economie de terrain (densité, lutte contre l'étalement urbain)	<i>Non concerné</i>	
Limitation de l'échauffement de l'environnement (végétalisation, couleur claire...)	<i>Non concerné</i>	

ECO-CONSTRUCTION

5) Système constructif	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Structure : <i>Bâtiment façades et refends en pierres de taille ou moellons - Extension en maçonneries de briques de 25 cm d'épaisseur - L'ensemble permettant une homogénéisation des structures porteuses</i>		
Durabilité et démontabilité du système constructif	<i>Bonne</i>	
Flexibilité des usages et des équipements du bâtiment	<i>Sans objet</i>	
Possibilité d'extension du bâtiment	<i>Oui</i>	

6) Choix des matériaux	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
<p>Couverture :</p> <p><i>Existant : charpente bois et couverture tuiles</i> <i>Extension : Toit terrasse béton avec étanchéité et isolation</i></p> <p>Enveloppe :</p> <p><i>Existant : façades et refends en pierres de taille ou moellons</i> <i>Extension : maçonnerie de briques de 25cm d'épaisseur</i></p> <p>Isolants (toiture, murs, planchers, natures, épaisseurs) :</p> <p>Toiture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Existant : 400mm de ouate de cellulose soufflée pour R = 10,00 m2K/W.</i> - <i>Extension : Isolation sous étanchéité et complément en sous face de dalle béton par 100mm de laine de bois pour R = 8,60 m2K/W total .</i> <p><i>Murs : ensemble homogène dans l'existant et extension - Isolation par doublage intérieur de 160 mm de laine de bois avec plenum technique pour passage de gaines pou R = 4,00 m2K/W.</i></p> <p><i>Planchers : : ensemble homogène dans l'existant et extension : Isolation sous chappe béton par 80mm de panneaux isolants haute densité(sabs HCFC, HFC ni CFC) pour R = 3,70 m2K/W.</i> <i>Ponctuellement (containte technique dans existant) : isolation sous plancher bois massif en chêne</i></p>		/

par 120mm de laine de bois pour $R = 3,15 \text{ m}^2\text{K/W}$.

Finitions (façades, revêtements de murs, de sols, plafonds) :

Façades

Existant : façades pierre de taille et enduits

Extension : bardage bois mélèze

Revêtements de murs : peinture sans solvant sur revêtement mural 100% fibres de cellulose -

Ponctuellement : habillage mural en bois stratifié, avec perforation pour acoustique - Faïence grès émaillé

Revêtements de sols : carrelage grès cérame - Parquet bois chêne massif

Plafonds : selon positions : plaque de plâtres perforées / faux plafond acoustique en fibres minérales type cadrettes / faux plafond acoustique en fibres de bois

Menuiseries extérieures : menuiseries double vitrage en bois massif pour $U_w=1,40\text{W/m}^2\text{K}$

Dans salle multifonction : double fenêtre pour isolation acoustique

Autres matériaux : Pour tous les lots : choix de procédés et de produits de construction pour une mise en œuvre de matériaux de qualité au regard de leurs composants, de leur durabilité, de leur aspect esthétique, et de leurs impacts sanitaires et de confort induits

Limitation de l'énergie grise utilisée pour les matériaux et production locale	<i>Non précisé</i>
Limitation de l'épuisement des ressources par les matériaux	<i>Bois d'origine ECO CERTIFIE</i>
Limitation de la maintenance et l'entretien des matériaux	<i>Réduite</i>
Limitation de l'impact sur la santé des matériaux	<i>Prise en compte par la qualité écologique des matériaux mis en œuvre</i>

7) Chantier à faibles nuisances	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Limitation et tri des déchets de chantier	<i>- Respect de la Charte Départementale de gestion des déchets du BTP - Attention constante lors du suivi du chantier et sensibilisation des entreprises</i>	
Réduction des nuisances de chantier : <i>sonores, visuelles, olfactives...</i> Prévention des pollutions de l'air, de l'eau, des sols pendant le chantier	<i>Chantier isolé : non concerné par les nuisances de voisinage Attention constante lors du suivi du chantier et sensibilisation des entreprises</i>	

ECO-GESTION

8) Gestion de l'énergie	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Apports solaires passifs (<i>orientation, surfaces vitrées, matériaux à inertie d'absorption...</i>)	<i>Non pris en compte dans le calcul thermique</i>	
Limitation des déperditions thermiques (<i>compacité, ponts thermiques, vitrages, enveloppe, traitement de l'étanchéité à l'air</i>)	<i>Le principe d'isolation "boite dans la boite" a limité au maximum les ponts thermiques calculés) 19W/m^3 pour la salle multifonction et à 33 /:m^3 pour la mairie L'enveloppe a fait l'objet d'une attention particulière pour l'étanchéité à l'air : membranes indépendantes en murs et plafonds Résultat du test d'étanchéité à l'air : $Q_4 \text{ Pa-surf} = 0,56 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$</i>	

Consommation énergétique prévisionnelle en kWh ep/m ² /an (voir remarques ci-dessous) : <i>162,20 kWh EP/m² SHON / an</i>		
Consommation énergétique réelle en kWh ep/m ² /an (voir remarques ci-dessous) : <i>suivi en cours</i> <i>Références pour chaque consommation énergétique :</i> - énergie primaire - surface de référence : SHON - les postes pris en compte pour le calcul : Chauffage, Eau Chaude Sanitaire, Eclairage, Ventilation, Refroidissement, Auxiliaires		
Utilisation d'énergies renouvelables	<i>Chauffage bois pellets</i>	

9) Gestion de l'eau	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Limitation de la consommation d'eau potable (récupération de l'eau de pluie (pour quel usage ?), appareils hydroéconomes)	<i>sans objet</i>	
Limitation de la pollution de l'eau (séparation des réseaux d'eau, pas de bras morts dans le circuit)	<i>sans objet</i>	
Gestion des eaux pluviales sur la parcelle (perméabilité du sol, toiture végétalisée, temporisation des fortes pluies)	<i>sans objet</i>	
Gestion des eaux usées	<i>assainissement autonome (micro station)</i>	

10) Gestion des déchets d'activité	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Dispositions prises pour faciliter le tri des déchets d'usage (local, emplacement...)	<i>mise à disposition de contenants en lien avec la CODECOM</i>	

11) Entretien et maintenance	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Planification de l'entretien et la maintenance du bâtiment afin de préserver ses performances	<i>Prévision de contrat d'entretien : assainissement, ventilation, chauffage.</i>	
Dispositifs de locaux de gestion (facilité d'accès et dimensionnement des locaux techniques)	<i>Bâtiment à rez de chaussée - Accès chaufferie extérieur</i>	
Accessibilité pour l'entretien et la maintenance du bâtiment (accès aux vitrages, aux équipements techniques...)	<i>Bâtiment à rez de chaussée - Accès chaufferie extérieur</i>	

CONFORT ET SANTÉ

12) Confort hygrothermique	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Dispositions architecturales prises pour favoriser le confort d'hiver et d'été (orientation des pièces, regroupement des zones chaudes/froides, inertie de l'enveloppe)	<i>Bonne inertie des enveloppes existantes et projetées - Isolation performante - Mise en place de stores occultants sur les menuiseries des façades SUD et OUEST</i>	/

Dispositifs pour le confort d'hiver (<i>températures de consigne, limitation des sensations d'air froid...</i>)	<i>Ventilation double flux avec programmation</i>	
Dispositifs pour le confort d'été (<i>limitation des températures élevées, protections solaires, surventilation...</i>)	<i>Mise en place de stores occultants sur les menuiseries des façades SUD et OUEST</i> <i>Bâtiment à bonne inertie et forte isolation</i>	

13) Confort acoustique	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Limitation des nuisances acoustiques (<i>répartition des pièces, isolation...</i>)	<i>Bâtiment soumis au Décret n°2007-1467 du 12 octobre 2007 relatif aux prescriptions applicables aux établissements recevant du public et diffusant de la musique amplifiée</i> <i>Mise en place d'un limiteur acoustique pour les appareils amplificateurs de sons</i> <i>Très bonne isolation acoustique (étude réalisée par un bureau d'études acoustique)</i>	
Qualité acoustique des pièces (<i>travail sur la volumétrie, la nature des finitions intérieures...</i>)	<i>Très bonne qualité acoustique (étude réalisée par un bureau d'études acoustique)</i>	

14) Confort visuel	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Apport de lumière naturelle et limitation de l'éblouissement	<i>Bonne qualité de lumière naturelle avec matériaux et revêtements non réfléchissants</i> <i>Mise en place de stores occultants sur les menuiseries des façades SUD et OUEST</i>	
Qualité des vues sur l'extérieur	<i>Satisfaisant</i>	
Qualité de la lumière artificielle (<i>intensité lumineuse, température de couleur, emplacement, couleurs des finitions intérieures...</i>)	<i>Satisfaisant :</i> <i>Dans certains locaux : interrupteurs à détection de présence.</i> <i>- Pour la mairie : éclairage à 6W / m²</i> <i>- Pour la salle multifonctions : éclairage 12 W / m²</i>	

15) Confort olfactif et qualité sanitaire des espaces	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Confort olfactif (<i>ventilation adaptée, limitation des sources d'odeurs désagréables</i>)	<i>sans objet</i>	
Limitation de l'exposition aux ondes électromagnétiques (<i>nature de l'enveloppe, câble électrique blindé, interrupteur de champ, éloignement de la source</i>)	<i>sans objet,</i> <i>(Pour l'extérieur, une étude en 2010 par un laboratoire indépendant a démontré le niveau d'exposition très en dessous des normes.)</i>	

16) Qualité de l'air intérieur	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Limitation des polluants de l'air intérieur (<i>matériaux et finitions, répartition des pièces, filtres, positionnement de l'entrée d'air neuf</i>)	<i>Utilisation au maximum de matériaux écologiques non polluants -</i> <i>Ventilation naturelle possible par ouvrants</i>	
Système de ventilation	<i>Ventilation double flux</i>	
Dispositif de gestion de l'hygrométrie (<i>parois "perspirantes", ventilation...</i>)	<i>Ventilation double flux</i> <i>Parois perspirantes dans leur conception globale</i>	

Autres caractéristiques et commentaires :

le surcote le plus important est du aux normes acoustiques, car notre bâtiment se situe dans endroit très silencieux.

Documents à joindre à votre dossier de candidature :

- un **plan de situation** du projet, un **plan de masse** (au 100^{ème}) et les **plans tous niveaux** (au 200^{ème}) précisant l'orientation du bâtiment et des pièces ;
- la synthèse de **l'étude thermique** (le cas échéant) ;
- un **justificatif de certification** ou de labellisation (le cas échéant) ;
- des **photos** de l'opération (entre 5 et 12 photos, format jpg, taille minimale par photo : 800 Ko)
Auteur des photos : *mairie de Champneville* (si plusieurs auteurs, inscrivez-les dans les noms des fichiers)

L'ensemble des pièces est à envoyer à LQE en **version numérique** soit par e-mail (message de moins de 8 Mo ; demander un accusé de réception), soit en téléchargeant le dossier compressé sur une plate-forme gratuite de téléchargement (ex : <http://demo.ovh.com>) et en nous envoyant le lien vers le dossier, soit par courrier postal sur un CD ou un DVD.

Merci d'avoir candidaté au prix LQE.

Je soussigné(e), représentant le maître d'ouvrage du projet
..... autorise la
publication des informations et des photos fournies pour le Prix LQE 2012 dans les publications et sur le
site Internet de LQE.

A le.....

Signature :